



Compétences en matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie

Création, aménagement, entretien et gestion de réseaux de chaleur ou de froid urbains

Dans le domaine « Energie-Climat », le rôle des métropoles dans la planification énergétique du territoire est affirmé : celles-ci exercent de plein droit, en lieu et place des communes membres, la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de réseaux de chaleur ou de froid.

La station de thalassothermie à La Seyne-sur-Mer ©TPM/Olivier Pastor

Ceci s'avère être une opportunité pour le développement durable local, permettant une approche intégrée « planification – énergie » à l'échelle du territoire métropolitain. Dans ce contexte, le déploiement des énergies renouvelables peut être pensé de manière plus optimale et plus globale par le biais des interconnexions.

Ce nouveau transfert de compétences vient ainsi compléter les actions déjà engagées par TPM en faveur d'une transition énergétique et d'une réduction de l'empreinte environnementale au niveau local. Avec l'adoption de son Plan Climat Énergie Territorial (PCAET), la Métropole met en effet en place une politique de terrain qui vise à valoriser les énergies renouvelables ainsi que les économies d'énergie à l'échelle du territoire.

La Métropole en action : un réseau de thalassothermie alimenté à 75 % par la mer Méditerranée

Dans le cadre de cette nouvelle compétence, le 21 juin 2018, TPM a attribué un nouveau contrat de concession du réseau de chaud et de froid de la commune de La Seyne-sur-Mer à Dalkia, filiale du groupe EDF. Celle-ci aura la charge de développer le réseau de thalassothermie de la ville pour une durée de 20 ans. Le projet est soutenu par la Région Sud et l'ADEME dans le cadre du Fonds Chaleur.

Cette technologie également appelée énergie thermique des mers consiste à valoriser en climatisation l'énergie calorifique accumulée en profondeur dans les mers et les océans. Celle-ci appartient à la catégorie des énergies dites renouvelables qui lutte efficacement à la réduction des émissions de CO2 tout en s'inscrivant dans une démarche de développement durable.

Le réseau de thalassothermie à La Seyne-sur-Mer, comment ça marche ?

Le principe est simple : le réseau est composé d'une boucle d'eau tempérée qui relie la station d'échange sur eau de mer, en bord de quai face au Parc de la Navale, à des pompes à chaleur (PAC) installées au sein des bâtiments raccordés. Ces dernières, selon les saisons, augmentent ou diminuent la température de l'eau de la boucle. Celle-ci, initialement captée dans la mer à une température comprise entre 12 et 25°C et à une profondeur de 5 mètres, produit dès lors chauffage, climatisation et eau chaude sanitaire. De plus, la chaleur issue de la production de climatisation est également récupérée pour alimenter le réseau dans une logique d'économie circulaire.

Dès lors, cette technologie innovante permet d'alimenter le réseau de chaleur et de froid à 75 % par une énergie renouvelable et inépuisable, évitant ainsi l'émission de 1 149 tonnes de CO2 par an. La facture énergétique des abonnés devrait ainsi baisser en moyenne de 15 %, luttant ainsi contre la précarité énergétique sur le territoire.

Sous l'ancienne concession (2007), le réseau existant appartenait à la ville de La Seyne-sur-Mer et alimentait en eau tempérée les équipements de production d'énergie thermique de 4 abonnés, propriétaires privés : les bâtiments Porte Marine 2 (Armada-Santa Maria, Lylo Marine et Red Line) ainsi que le Casino JOA.

Des objectifs conjointement poursuivis

A présent, les objectifs poursuivis sont l'optimisation de son fonctionnement, son développement, la diminution de l'impact financier pour le déléguaire tout en sécurisant son fonctionnement.

Dès l'été 2019, des travaux seront donc lancés pour optimiser et tripler la capacité de production des installations, notamment par la création d'un réseau de canalisations de 3 km. Cette extension permettra de délivrer à différents points de livraisons déjà identifiés (bâtiments communaux, écoles, logements collectifs, bâtiments tertiaires...) une énergie bas carbone avec un prix stable et compétitif dans la durée.

Les chiffres clés du réseau

- 20 ans de contrat
- 75 % d'énergies renouvelable et de récupération
- 980 équivalent-logements
- Réduction de 15 % sur la facture énergétique
- 500 m de réseau, avec une extension future estimée à 3 000 m
- 7 MW de capacité de production de chaud et de froid
- 1 149 tonnes de CO2 évitées par an

En savoir plus

[PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial](#) [1]

[Le Fonds Chaleur en bref](#) [2]

[THALASSOTHERMIE : Un réseau vertueux à La Seyne-sur-Mer alimenté par les calories de l'eau de mer](#) [3]

[Thalassothermie : l'or bleu du littoral](#) [4]

Actualités

Actualités

[Le rendez-vous d'automne de MIDI](#) [5]

Du 25 au 27 octobre prochains, retrouvez le festival musical dans divers lieux de la vie toulonnaise: Opéra, Télégraphe, P

[myPredict, l'application qui vous met en sécurité face aux intempéries](#) [6]

TPM finance le système de vigilance et d'alerte PREDICT, qui vous avertit en cas de risques d'intempéries.

[Découvrez l'Unité de Valorisation Énergétique grâce à la réalité virtuelle](#) [7]

Que deviennent nos ordures ménagères et comment sont-elles valorisées ?

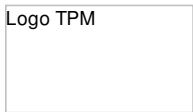
[Jours de fermeture exceptionnelle des déchèteries](#) [8]

TPM, compétente pour la collecte des déchets ménagers et assimilés, vous informe de la fermeture exceptionnelle au public

[Les Nouveaux Regards exposés à la villa Noailles](#) [9]

Le Clos Saint- Bernard dit villa Noailles accueille samedi 12 octobre 2019 à 18h l'inauguration de Nouveaux Regards #

Logo TPM



Toulon Provence Méditerranée

Hôtel de la Métropole

107 Boulevard Henri Fabre - CS 30536

83041 TOULON Cedex 09

Tél. : +33 (0)4 94 93 83 00

E-mail : contact@metropoletpm.fr

Accueil du lundi au vendredi 8h - 18h

- [\ ACCUEIL](#)
- [\ MENTIONS LEGALES](#)
- [\ PLAN DU SITE](#)
- [\ CONTACT PRESSE](#)
- [\ MÉDIATHÈQUE](#)
- [\ PRESSE](#)
- [\ NOUS REJOINDRE](#)
- [\ LOGOS METROPOLE](#)

Suivez votre métropole :

--	--	--	--

URL source: <https://metropoletpm.fr/tourisme/article/creation-amenagement-entretien-gestion-de-reseaux-de-chaleur-de-froid-urbains>

Liens:

[1] <https://metropoletpm.fr/tpm/article/plan-climat-air-energie-territorial>

[2] <https://www.ademe.fr/expertises/energies-renouvelables-enr-production-reseaux-stockage/passer-a-l'action/produire-chaleur/fonds-chaleur-bref>

[3] <https://metropoletpm.fr/actualites/un-reseau-vertueux-a-seyne-mer-alimente-calories-de-l-eau-de-mer>

[4] <https://www.dalkia.fr/fr/e-mag-efficacite-energetique/thalassothermie-lor-bleu-du-littoral>

[5] <https://metropoletpm.fr/actualites/rendez-d-automne-de-midi>

[6] <https://metropoletpm.fr/actualites/mypredict-l-application-met-securite-face-aux-intemperies>

[7] <https://metropoletpm.fr/actualites/decouvrez-l-unite-de-valorisation-energetique-grace-a-realite-virtuelle>

[8] <https://metropoletpm.fr/actualites/jours-de-fermeture-exceptionnelle-decheteries>

[9] <https://metropoletpm.fr/actualites/regards-exposes-a-villa-noailles>